

CAEN du 27 juin 2018

Préparation de la rentrée 2018

PROJET DE REPARTITION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

Programme 140

Éléments de contexte :

Pour la rentrée 2018, l'académie de Montpellier bénéficie de la création de **121 emplois supplémentaires** dans le 1^{er} degré, ce qui représente 3,9 % des emplois répartis entre les académies métropolitaines.

L'académie est encore cette année accompagnée, se plaçant au 4^{ème} rang des académies les mieux accompagnées pour la prochaine rentrée (hors les académies de Créteil et Versailles).

Cette dotation résulte de l'application de la méthode de répartition mise en œuvre par le ministère depuis 2 ans, qui intègre dans son modèle le facteur démographique et les caractéristiques socio-économiques des territoires appréhendés au niveau communal.

Priorités nationales et académiques :

L'évolution démographique se traduit par une baisse prévisionnelle des effectifs de l'ordre de 188 élèves par rapport au constat de la rentrée 2017.

Les moyens attribués permettent de :

- poursuivre l'amélioration des conditions d'encadrement dans les écoles de l'académie
- financer l'ensemble des dédoublements prévus dans les CP situés en éducation prioritaire (REP et REP+)
- envisager le financement d'au moins 50 % des dédoublements des CE1 situés en REP+

Modalités de répartition :

Les 121 emplois supplémentaires sont répartis en tenant compte, pour chaque département :

- du contexte, notamment social et territorial, de chaque département ;
- de l'évolution prévisionnelle des effectifs d'élèves du 1^{er} degré à la rentrée scolaire 2018 ;

- des besoins de dédoublements de CP et de CE1 en éducation prioritaire et des besoins en décharges des directeurs d'écoles associées à ces mesures de dédoublement.

La répartition de ces 121 emplois supplémentaires permet de faire apparaître des progressions notables du P/E prévisionnel pour chacun des cinq départements de l'académie.

	Ecart Constat 17 - Prévisions 17	Prévisions 2018	Evolution Effectifs (Prévisions 18 à constat 17)	Nombre total d'emplois créés RS18	P/E projeté pour la rentrée 18	Ecart entre P/E 2017 (constaté) et P/E 2018 (projeté)
Aude	-55	30.298	-402	0	5,65	0,07
Gard	-101	64.408	-383	13	5,45	0,05
Hérault	-104	97.440	653	72	5,44	0,04
Lozère	-150	4.232	-93	0	9,48	0,20
P.O	-61	39.556	37	36	5,52	0,08
Académie	-471	235.934	-188	121	5,56	0,06

DOCUMENT DE TRAVAIL - NE PAS